
Le gouvernement Legault réduit les services à la population

Description

La présidente du Conseil du trésor, Sonia Lebel, ressort cette idée zombie d'un gel d'embauche dans la fonction publique sans effets sur les services à la population. C'est irréaliste!

Geler les embauches, c'est accepter des délais et des fermetures de chantiers sur les routes du Québec, faute de travailleuses et travailleurs. Le gouvernement arrête déjà des chantiers routiers en cours pour tenter d'économiser et de reporter des paiements.

Geler les embauches, c'est aussi retarder des projets de développements économiques — et leur création d'emplois — parce que les autorisations du ministère de l'Environnement vont tarder, faute de ressources pour effectuer les analyses et les inspections nécessaires.

Geler les embauches, c'est demander aux sinistrés d'attendre l'aide gouvernementale plus longtemps lors de catastrophes naturelles.

Geler les embauches, c'est allonger les délais déjà problématiques dans les tribunaux. Cela équivaut à jouer à la roulette russe avec le système de justice criminelle. Plusieurs dossiers tombent déjà faute de ressources. Les victimes seront privées du soutien nécessaire et de la justice à laquelle elles ont droit.

Geler les embauches, c'est mettre à risque la sécurité des établissements de détention, particulièrement dans le contexte des violences observées dans les derniers mois. La pénurie de personnel présente depuis des années occasionne déjà un recours quotidien aux heures supplémentaires obligatoires.

Et ce ne sont que quelques exemples...

Ressources manquantes

Penser que le personnel peut simplement faire plus avec moins est illusoire. Des centaines de postes sont déjà vacants dans les ministères et organismes et le personnel est surchargé. Les contrats de centaines de personnes occasionnelles ne seront pas renouvelés, sans compter les départs à la retraite à venir.

S'imaginer que cela n'aura aucun effet, c'est de la pensée magique! Les ajouts de mesures et programmes augmentent la charge de travail. Comment le gouvernement croit-il que cela peut se réaliser avec moins de monde? Combien de personnes se retrouveront en épuisement professionnel?

En 2022-2023, 18,5 % des effectifs du ministère de l'Éducation ont quitté leur emploi. Au ministère de la Cybersécurité et du Numérique, censé notamment protéger les données personnelles des Québécoises et Québécois, ce taux s'élevait à 18,1 %. Deux exemples parmi d'autres.

Des calculs simplistes

La ministre ne considère pas le coût de cette perte d'expertise. Les retards occasionnés par le manque de personnel vont se répercuter sur la population. Elle va continuer d'attendre au Tribunal administratif du logement et au Directeur de l'État civil, comme le dénonçait le Protecteur du citoyen. Pour pallier, le gouvernement se tournera vers la sous-traitance, une solution plus coûteuse pour les contribuables.

Nous demandons à la ministre de reconsidérer sa position et, à défaut, d'être honnête quant aux effets du gel d'embauche sur la population et les entreprises du Québec.

Guillaume Bouvrette, président du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

Christian Daigle, président général du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec

Jean-Claude Daignault, président de la Fraternité des constables du contrôle routier du Québec

Marc Dion, président de Les avocats et notaires de l'État québécois

Mathieu Lavoie, président national du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec

Jean Elzéar Gauthier, président par intérim du Syndicat professionnel des médecins du gouvernement du Québec

Martin Perreault, président provincial du Syndicat des agents de protection de la faune du Québec

Jean Vallières, président du Syndicat des professeurs de l'État du Québec

Marc-André Martin, ing., président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec

Guillaume Michaud, Président de l'Association des procureurs aux poursuites criminelles et pénales

André Vandal, vice-président de l'Association professionnelle des chirurgiens-dentistes du gouvernement du Québec

Daniel Leblanc, président de l'Association des gardes du corps du gouvernement du Québec

Categorie

1. Lettre ouverte

date créée
30 Oct 2024